

« On nous faisait miroiter une belle vie » : ne lesappelez plus « les enfants de la Creuse »

23h57, mercredi soir à l'Assemblée nationale, la phrase « la proposition de loi est adoptée à l'unanimité » emplit l'hémicycle. Par ces mots, l'État français reconnaît enfin les préjudices subis par les 2 015 mineurs réunionnais déplacés de force en métropole, entre 1962 et 1984. Âgés alors de 3 à 16 ans, ils ont tout simplement été arrachés à leur île et à leur famille, éparpillés dans 83 départements hexagonaux, majoritairement ruraux.

Parmi eux, la Creuse où la cohorte d'enfants est la plus importante et d'où ils ont tiré un nom imparfait : « les enfants de la Creuse ». Cette « politique d'accueil » avait officiellement pour objectif de répondre au doublement de la population réunionnaise en trente ans et de contribuer au repeuplement de territoires déficitaires.

À ces enfants, une promesse avait été faite. Celle de faire des études, d'avoir un beau métier, un statut que la pauvreté dans laquelle ils vivaient interdisait. « De tous les mensonges, c'est celui qui me fait le plus de mal », s'étrangle Angelin Clain. C'était pourtant il y a plus de soixante ans. Venu du Tarn avec son fils, Yannick, pour entendre les excuses des autorités françaises au Palais-Bourbon, l'homme de 77 ans a bien du mal ce jeudi 29 janvier à contenir ses émotions à chaque plongée dans des souvenirs encore vivaces.

Orphelin à 14 ans, il apparaît dans les radars des services sociaux

Il était alors un adolescent de 14 ans. « Premier de sa classe », précise Yannick, qui venait de perdre son père, son dernier parent. « On était dans une misère noire. Je venais d'entrer en sixième et on se moquait de moi car j'avais des habits troués. J'ai fait alors la démarche d'aller en mairie pour obtenir une petite aide financière car j'avais honte », souffle le septuagénaire. C'est à ce moment-là qu'il apparaît dans les radars des pouvoirs publics. « Ils se sont présentés comme des sauveurs en nous faisant miroiter une belle vie », confirme Angelin.

Les services sociaux prennent le relais et envoient l'orphelin dans une institution locale, isolée dans les montagnes. « Mes soeurs aînées avaient bien essayé de prendre contact avec moi, mais on leur répondait : Il est chez Michelin ». Comprenez : il est à Clermont-Ferrand, à l'usine. Encore un mensonge. Angelin reste dans cette institution de 1962 à 1964. Jusqu'à ce que cette assistante sociale lui annonce, sans discussion possible : « Je vous inscris pour partir en métropole. » « On nous promettait aussi de revenir à la Réunion pour les vacances, évidemment c'était faux. »

Puis, vient l'image de cette camionnette qui attend les enfants. Pour l'occasion, on leur a acheté une belle veste, une jolie chemise blanche avec une cravate et des souliers flambant neufs. Direction l'aéroport. « On s'est arrêté à Saint-Denis pour faire des photos d'identité et nous sommes partis. Si on avait pris soin de nous habiller avec de nouveaux vêtements, nous étions tous en short en arrivant à Orly, ironise Angelin. J'ai cru mourir de froid. Nous étions pourtant en septembre. »

« Nous avions l'habitude d'être agressés »

Le choc culturel est immense, lui qui a grandi « dans un village au milieu des champs de cannes à sucre ». L'enfant est alors envoyé à l'orphelinat Saint-Jean d'Albi, « balancé plutôt », corrige Angelin. Laissé un temps à l'abandon, il finit dans une école professionnelle pour devenir « ajusteur ». « Cela ne me plaisait pas. J'ai commencé à devenir réfractaire et je dépérissais. Sans ses deux vieux curés qui m'ont servi de guides, autoritaires certes mais bienveillants, j'aurais mal tourné », veut croire le septuagénaire.

Placé chez un boulanger, l'épisode manque de se terminer dans le sang face à la violence « du patron ». Ce sera donc l'armée pendant trois ans. « On m'y a obligé et au bout de ces trois années, j'étais devenu majeur. À partir de là, on se fiche de vous. Vous devez vous débrouiller. » Ce sont les années 1970 et à cette seule évocation, le visage d'Angelin s'illumine : « C'était une période de liberté, tout semblait possible pour la jeunesse. Je me sentais revivre. Avec les copains réunionnais de l'orphelinat, nous vivions en communauté, squattant l'appartement de l'un d'eux, partageant la baguette de celui qui avait eu un peu d'argent pour l'acheter... », énumère-t-il.

De la solidarité aussi pour se défendre dans cette France des bals populaires où celui qui avait la peau foncée n'était pas toujours le bienvenu. « Nous avions l'habitude d'être agressés, oui », confirme Angelin, très sérieusement. L'errance prend fin en 1971 lorsqu'il rencontre sa « chérie », la future mère de ses enfants. Il devient verrier, s'investit dans le milieu associatif et retourne à la Réunion en 1984 en famille.

#### « Un mensonge d'État » découvert au début des années 2000

Mais l'enthousiasme du voyage tourne court. « Je ne savais plus où j'étais, décrit Angelin. Je n'arrivais pas à recoller avec les gens. Certains se sentaient coupables, d'autres étaient dans le déni. Il y avait trop de décalage. Je n'arrivais pas à communiquer avec mes soeurs. C'est un grand regret. »

À l'époque, Angelin ne sait toujours pas qu'il est un survivant d'une politique d'État. Les choses changent au début des années 2000. Sur les tout jeunes réseaux sociaux, un Réunionnais lance un pavé dans la mare en réclamant « un milliard » à la France en réparation de son déracinement. « Chacun était conscient, individuellement, de ce qu'il avait subi mais à ce moment-là nous avons pris conscience de l'ampleur du phénomène. Nous avons découvert ce mensonge d'État », reprend son fils, Yannick.

Oui, ils étaient nombreux et ils allaient désormais se regrouper pour mener un combat dont une première étape a été franchie à l'Assemblée. Au tour du Sénat désormais. Et ne les appelez plus jamais « les enfants de la Creuse ». « Nous sommes les enfants d'un père et d'une mère réunionnais, insiste Angelin. Nous sommes les enfants de la Réunion. »